

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 2 juin 2023**

**Le vendredi 2 juin 2023 à 20 h 00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Serbonnes, sous la présidence de M. Olivier MARTIN , Maire.

Convocation adressée le 26/05/2023

Etaient présents : Olivier MARTIN, Corinne GRELLET, Jean-Michel SAINTE-CROIX, Alexandra SERDIN, Renaud de SAINT-OURS , Benoit JOING , Christophe LE PREVOT, Nicolas CHARIOT

Absents représentés : Eve JANOT a donné pouvoir à Corinne GRELLET , Anaïs BEDEKOVIC a donné pouvoir à Alexandra SERDIN

Absents : Claire VARACHE, Didier MAHE , Mathieu VALLET

Secrétaire de séance : Nicolas CHARIOT

**Le procès verbal de la réunion du 27 avril 2023 est adopté à l'unanimité par les membres présents.**

Ajout à l'ordre du jour : Avenant N°1 à la convention de mise à disposition de personnel avec l'AICPY

N°2023-27 B : Avenant N°1 à la convention de mise à disposition de personnel avec l'AICPY

M le maire communique les nouveaux tarifs de l'association intermédiaire Solidarité Emploi Yonne Nord , applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 suite à la modification du taux horaire du SMIC ; .

Après délibération, le conseil municipal , à l'unanimité,

Soit 10 voix POUR dont 2 pouvoirs, 0 contre, 0 abstention

AUTORISE M le maire à signer l'avenant N°1 à la convention de mise à disposition du personnel et toutes pièces s'y rapportant.

Fixation des tarifs de cantine et garderie pour la rentrée 2023

M le maire expose que 63 élèves de Serbonnes et 80 élèves de Courlon sont inscrits à la cantine. Il rappelle les tarifs cantine et garderie actuellement en vigueur :

Prix du repas élève : 4.90 €

Prix du repas adulte : 6.50 €

Garderie du matin 1.50 €

Garderie du soir : 3.50 €

et l'augmentation des tarifs appliqués par le fournisseur ( Elite Restauration ) depuis le 10/04/2023.

Des discussions s'engagent et le conseil municipal décide de se donner quelques jours pour déterminer plus précisément le coût du service et pouvoir ensuite fixer les tarifs à appliquer à la rentrée 2023.

N°2023-28 : Remboursement de frais engagés par M. JOING conseiller municipal

M le maire communique la facture réglée par M. Benoit JOING pour le compte de la Commune , correspondant à l'achat de vin pour la cérémonie du 8 mai 2023 , chez Courtois Bourgogne Boissons à Vermenton 89, le 6 mai 2023 , pour un montant de 58.67 € TTC

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, soit par 10 voix POUR ( dont 2 pouvoirs ) , 0 contre, 0 abstention,

DECIDE que les frais engagés par M. JOING lui seront remboursés par la Commune,

AUTORISE m le Maire à passer l'écriture comptable correspondante.

Travaux urgents sur l'église St Victor

M le maire rappelle le problème de communication et d'incompréhension qui subsiste entre la collectivité et l'architecte maître d'œuvre.

Affaires diverses

Immeuble en péril ( consorts Lasnier) M le Maire communique le jugement rendu par le tribunal judiciaire de Sens le 25 avril 2023 , celui-ci « ordonne la démolition de l'immeuble situé 28 rue des préaux à Serbonnes visé par l'arrêté de péril imminent du 6 décembre 2019... » ; Les modalités de la démolition seront présentées lors d'un prochain conseil municipal.

Vente du bar-tabac : M le maire informe de la vente du fonds de commerce au tribunal de Sens le 15 juin 2023.

COMPTE RENDU DES DECISIONS MUNICIPALES

DM N° 2023-06 en date du 19/05/2023 : M le maire indique qu'il a signé le devis établi par l'entreprise Jardins Loisirs comprenant l'achat d'une brosse de désherbage pour les fils d'eau , pour un montant total de 2 097,22€ HT (2 516,66 € TTC)

Démission de M. PIAT : M le maire informe qu'il a reçu la lettre de démission de M. Christian PIAT , conseiller municipal , avec effet au 4 mai 2023.L'effectif du conseil municipal est désormais de 13 conseillers.

Affaires diverses

M le maire rappelle que la Commune dispose d'un véhicule de marque PIAGGO qui ne peut plus être accepté au contrôle technique ( mauvais état du châssis) et propose donc de s'en débarrasser ( vente ?)

Branches dépassant sur la voie publique : M le maire informe qu'un courrier sera adressé aux propriétaires, dont les haies ou branches d'arbres dépassent sur la voie publique, pour que des élagages soient entrepris.

Sécurité : une réunion publique sera proposée à la rentrée pour évoquer les problèmes de sécurité dans le village.

Travaux de réhabilitation de la mairie : n'ayant pas de nouvelles du dossier , M le maire va relancer M. DROIN , architecte.

Eclairage public – le problème survenu pendant le week end du 28/05 du à « une mise à jour » est désormais résolu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h04

Le secrétaire de séance,

Nicolas CHARLOT



Le maire,

Olivier MARTIN



